

Identifier un partenaire

Si l'établissement français n'a pas encore de partenaire, il peut **solliciter l'appui de la DAREIC** qui transmet sa demande au service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France du pays où l'établissement souhaite identifier un partenaire.

Le ministère des affaires étrangères et européennes, par l'intermédiaire de ce service, apporte son concours à la DAREIC en l'aidant à identifier un établissement partenaire à l'étranger et en vérifiant les garanties offertes par cet établissement.

La **plateforme eTwinning** constitue également un moyen efficace de trouver un partenaire européen.

Les établissements sont ensuite invités à entrer directement en contact, à élaborer conjointement leurs projets de coopération éducative et à effectuer la procédure de formalisation du partenariat.

→ Veuillez retourner le **formulaire de demande d'appariement joint** à la DAREIC

(dareic.secretariat@ac-reunion.fr)